



Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE D'ENTREVAUX

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} /04/2021

N° 7

L'an deux mille vingt et un, le premier du mois d'avril le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente, en séance à huis-clos, sous la présidence de Monsieur Lucas GUIBERT, Maire.

Etaient présents : E. BONIFASSI, H. CASPARI, D. COTTON, G. DONNINI, F. FERAUD, S. LECAS, F. ROUGEAUD.

Absents : P. BOYRON, M. CHRISTIAN, M. GENIEYS, V. TASSIN.

Pouvoirs : Jean-Michel GUIBERT a donné pouvoir à Lucas GUIBERT. Joël GIVERSO a donné pouvoir à Hélène CASPARI.

ORDRE DU JOUR :

- Composition CCAS.
- Composition Caisse des Ecoles.
- Délégué membre AGEDI.
- Désignation suppléant Syndicat Mixte Villages et Cites de Caractères.
- Membre commission Appel d'Offres.

Secrétaire de Séance : Daniel COTTON

Rédaction : Christine ROBARDET

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un conseil municipal programmé en raison de la démission d'Eliane TERRIN et qui est donc nécessaire afin de la remplacer notamment au sein du CCAS afin de pouvoir voter les budgets.

1° APPROBATION DE LA PAGE DES SIGNATURES ET DU PROCES-VERBAL DU 8 FEVRIER 2021.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à parapher la page des signatures du 8 février 2021 ainsi que son procès-verbal. Ces documents sont adoptés à l'unanimité.

2° COMPOSITION CCAS.

Suite à la démission d'Eliane TERRIN, Monsieur le Maire demande s'il y a des candidatures. Madame Michèle GENIEYS a fait savoir son souhait d'être candidate en tant que membre du CCAS. Il est procédé à l'élection, Madame Michèle GENIEYS est élue à l'unanimité.

3° COMPOSITION CAISSE DES ECOLES.

Monsieur le Maire expose qu'il a sollicité Monsieur Stéphane LECAS afin qu'il intègre cette instance.

Cette candidature est acceptée à l'unanimité.

4° DELEGUE MEMBRE AGEDI.

Il est également nécessaire au niveau de cette instance de remplacer Madame Eliane TERRIN.

Il s'agit d'un prestataire informatique, Monsieur le Maire propose sa propre candidature.

Cette candidature est acceptée à l'unanimité.

5° DESIGNATION SUPPLEANT SYNDICAT MIXTE VILLAGE ET CITES DE CARACTERES.

Monsieur le Maire informe avoir consulté les élus et Monsieur Éric BONIFASSI est intéressé pour ce poste.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Monsieur François FERAUD souligne que la CCAPV souhaite intégrer les villages et cités de caractère et qu'il convient d'être prudent car ce n'est pas leurs rôles et ça n'aurait plus la même valeur.

6° MEMBRE COMMISSION APPEL D'OFFRES.

Il est nécessaire également de remplacer Madame Eliane TERRIN, Monsieur le Maire après consultation propose Monsieur Gérard DONINNI.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

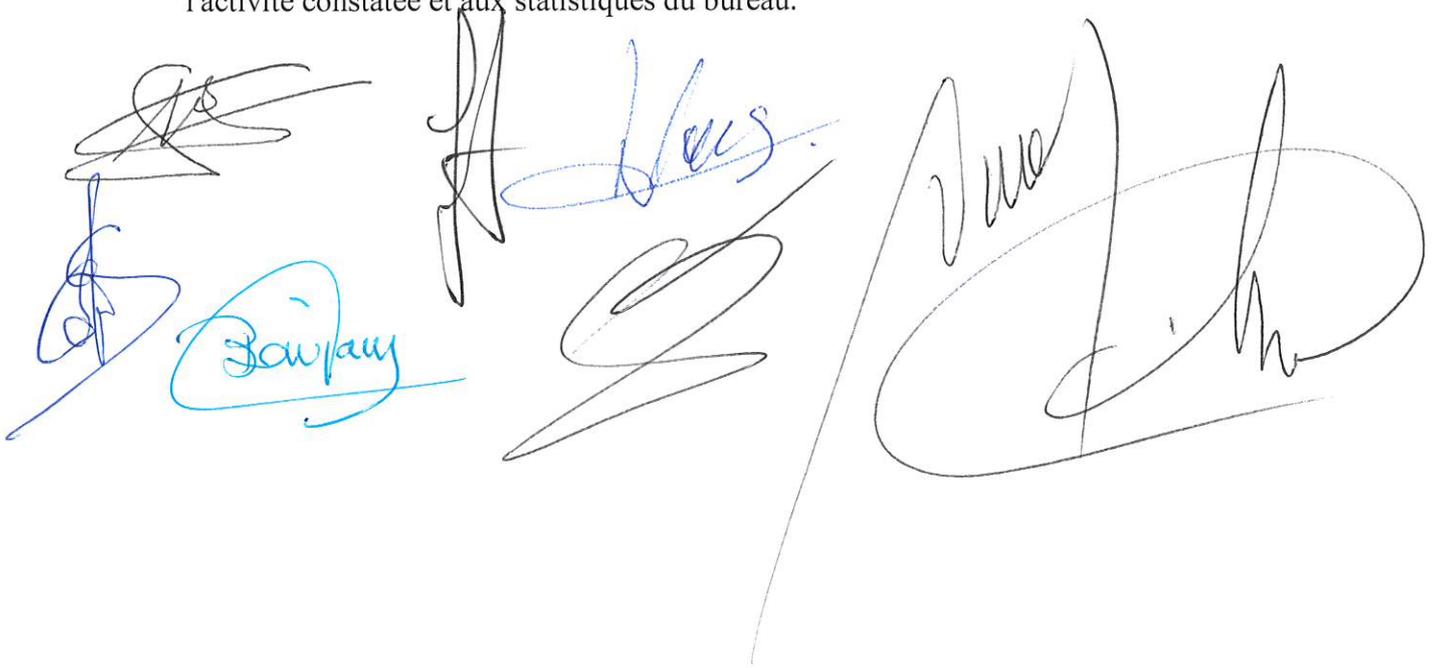
7° OUVERTURES COMPTES AUX DEPOTS DE FONDS DU TRESOR CANTINE GARDERIE-GITES.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Christine ROBARDET, secrétaire de mairie qui explique que le zéro cash entre en rigueur à la date du 1^{er} avril et qu'il convient donc de mettre en place des moyens de paiements autre que le numéraire. Pour ce faire, il est nécessaire d'ouvrir des comptes de dépôts de fonds. Monsieur Gérard DONINNI souhaiterait avoir plus d'informations quant aux TPE, que sur les frais y afférents et au niveau de l'ouverture de compte de dépôt. Il est proposé qu'il regarde ce dossier de plus près.

Ces 2 délibérations concernant les ouvertures de comptes de dépôts sont adoptées à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES.

- 1) Rendez-vous La Poste : Monsieur FERAUD demande à ce que les 4 Maires du canton ou 5 Maires soient convoqués à une réunion afin de les sensibiliser sur le devenir du bureau de poste de la commune d'Entrevaux. On note aujourd'hui que pour les communes de Castellet-lès-Sausses et Sausses, leurs habitants vont majoritairement sur Annot. Il souligne qu'il faut les sensibiliser afin qu'ils reviennent sur Entrevaux. Monsieur Daniel COTTON explique qu'actuellement ce n'est pas l'agent en place au guichet qui assure les commandes de fonds et qui charge le distributeur. Cette charge de travail échappe à l'activité constatée et aux statistiques du bureau.

The image shows several handwritten signatures in blue and black ink. On the left, there are two blue signatures, one of which is clearly legible as 'Bouffay'. In the center, there is a blue signature that appears to be 'H. H. H.' followed by a large, stylized black signature. On the right, there is a large, complex black signature.

